

MESSAGE DU 23 MARS 2020 - MIDI MAC

Je prends un moment pour faire le point avec vous à l'amorce d'une nouvelle semaine qui demandera, encore une fois, des ajustements à tous, autant sur le plan personnel que professionnel.

Depuis la dernière semaine, nous déployons des efforts considérables pour adapter notre Musée à une réalité aussi imprévue qu'inédite. Cela demande une concertation inégalée et une bienveillance de tous les membres du personnel. À cet effet, nous sommes extrêmement reconnaissants de votre solidarité face à cette situation qui nous amène à revoir la manière de déployer notre mission.

Suite à nos dernières discussions avec les instances gouvernementales, il est toujours d'actualité que les musées nationaux, dont le MAC, demeurent opérationnels, malgré leur fermeture au public, tout en limitant les déplacements. Nous ne pouvons pas encore savoir à quel moment il sera possible de reprendre complètement nos activités sur le site.

- Pour les employés qui sont amenés ponctuellement à travailler sur le site pour des motifs opérationnels, sachez que nous avons à cœur votre santé et sécurité et appliquons avec diligence les consignes des autorités de la santé publique.
- Pour les employés qui fonctionnent en télétravail, nous vous demandons, dans la mesure du possible, d'être disponibles durant les heures normales de travail afin de faciliter la collaboration avec vos collègues. Vos gestionnaires ont été informés de faire preuve de flexibilité, notamment en ce qui concerne la conciliation travail-famille. Également, nous vous demandons de ne pas effectuer de temps supplémentaire à moins que ce ne soit essentiel. Ce temps supplémentaire devra être préautorisé par votre gestionnaire.
- Afin de vous accompagner dans cette transition, nos collègues du Musée de la civilisation ont développé un excellent « Guide pratique au télétravail ». Nous vous invitons à le consulter :

<http://blogues.mcg.org/blog/2020/03/20/guide-de-survie-au-teletravail-covid-19/>

Dans cette période de grands bouleversements, la solidarité et la créativité seront de précieux alliés pour notre grande famille. Sachez que la direction du MAC est sensible à la situation de l'ensemble de ses employés, et plus particulièrement à la situation de ceux et celles qui ont un statut d'emploi davantage précaire, et que nous étudions actuellement une diversité de scénarios pour la suite des choses. À cet égard, nous sommes en contact avec les responsables des deux syndicats au MAC afin de s'assurer qu'ils soient parties prenantes des décisions locales qui émaneront des directives émises à l'ensemble de la fonction publique québécoise, desquelles le MAC est tributaire à titre de société d'État.

Je vous réitère notre engagement à vous tenir informés dans les meilleurs délais de toute décision ou action du MAC en lien avec l'évolution de la pandémie.

PS : Votre gestionnaire demeure votre point de contact principal. Il ou elle pourra répondre à vos questions et enjeux ou les relayer à qui de droit.

MESSAGE DU 23 MARS 2020 - 15 H MAC

Le premier ministre du Québec a indiqué aujourd'hui lors de son point de presse quotidien que toutes les entreprises et tous les commerces de la province devront fermer leurs portes jusqu'au 13 avril, à l'exception des « services essentiels ». Selon les directives émises, les établissements devront fermer au plus tard à minuit, le 24 mars 2020.

À partir de maintenant, les activités du MAC se poursuivront donc intégralement en mode « à distance », jusqu'à directive contraire. Aucun employé ne sera autorisé à se déplacer sur le site du MAC sans l'autorisation expresse de la direction générale, à l'exception des services de sécurité et de l'entretien ménager. Ce sont des mesures sévères que nous nous devons d'appliquer afin de participer aux efforts concertés de la société civile pour limiter la propagation de la COVID-19.

Nous comprenons que ces actions suscitent énormément d'interrogations de votre part. Nous les partageons également. La situation évolue extrêmement rapidement, mais soyez assurés que nous sommes en constante relation avec les autorités concernées afin de limiter les impacts de cette crise sans précédent sur nos activités et notre communauté.

Je m'engage à nouveau à continuer à vous transmettre le plus rapidement possible l'information dont nous disposons.

Il y aura assurément encore de grands défis devant nous. Je tiens toutefois à réitérer à quel point nous sommes fiers de notre communauté qui se mobilise comme jamais. Votre résilience, collaboration et solidarité sont admirables.